

Données administratives

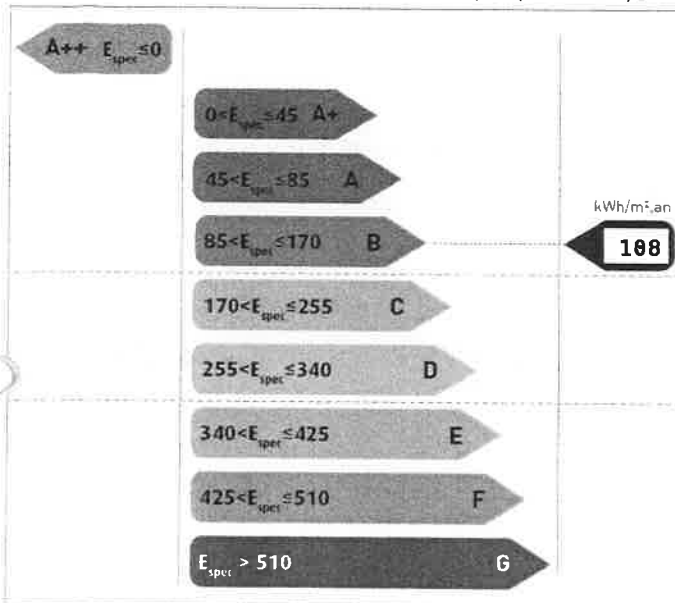
Rue : Rue Major Mascaux N° : 224
CP : 5100 Localité : Jambes
Nom du bâtiment : Major Mascaux
Nom de l'unité PEB : Appartement 2
Type de bâtiment : Appartement
Permis de bâtir/d'urbanisme/unique obtenu le : 26/04/2011
Numéro de référence du permis :
FO113/92094/UDC3/2011/11/181818
Année de construction : 2011
Version du logiciel PEB : 2.0.1



Ce certificat vous informe sur la performance énergétique du bâtiment certifié et vous indique les mesures générales d'améliorations qui peuvent être apportées. Conformément à l'Arrêté du gouvernement wallon du 25 août 2011 relatif à la certification des bâtiments neufs (M.B. du 05/09/2011, 56370), ce document officiel est établi par l'Administration sur base des informations reprises dans la déclaration PEB finale du bâtiment, telle qu'établie par le responsable PEB du projet. Conformément aux articles 561bis et 611 du Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Énergie. (CWATUPE), la constatation de la nullité de la déclaration PEB finale à la suite d'un contrôle du respect de la réglementation PEB entraîne la nullité du présent certificat. Pour de plus amples informations, visitez le site <http://energie.wallonie.be> ou consultez les guichets de l'Énergie.

Consommation énergétique calculée du bâtiment

Consommation totale d'énergie primaire (kWh/an) : 9 795,11
Consommation spécifique d'énergie primaire - Espec (kWh/m².an) :



Cette consommation est établie sur base d'une occupation, d'un climat intérieur et de conditions climatiques standardisées, de telle sorte que le résultat peut différer de votre consommation réelle. Cette approche standardisée permet de comparer les bâtiments entre eux, de manière théorique. Elle prend en compte la consommation pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire, les auxiliaires et éventuellement, le refroidissement. Le résultat est exprimé en énergie primaire.

Indicateurs spécifiques

- Enveloppe du bâtiment**
Très Bon (Smiley face)
- Système de chauffage**
Bon (Smiley face)
- Système de production d'eau chaude sanitaire**
Mauvais (Sad face)
- Ventilation**
Non utilisable (Sad face)
- Système de production d'énergie renouvelable**
Sol Thermique (Smiley face)

Responsable PEB

Denomination : SPRL Jean-Pierre NOEL Architecte N° PEB : PEB-01067-A
Nom : NOEL Prénom : Jean-Pierre
Rue : Zoning Industriel N° : 32/1 Boîte :
CP : 5660 Localité : Mariembourg



Pensez à l'entretien : faites contrôler et réaliser l'entretien de votre installation de chauffage régulièrement, de préférence avant l'été. Un bon entretien de votre système de chauffage, c'est 10% d'économie. Pensez également à vos corps de chauffe : radiateurs et convecteurs doivent être dépoussiérés car la poussière retient la chaleur et diminue leur rendement. Purgez les radiateurs dès que vous entendez des gargouillements. Les radiateurs ne diffusent pleinement leur chaleur que s'ils sont remplis d'eau, et non d'air.

Laissez vos radiateurs rayonner : la chaleur doit pouvoir circuler librement. N'encombrez donc pas vos radiateurs. Ne placez pas d'armoire ou de fauteuil devant les radiateurs et ne les dissimulez pas derrière de grosses tentures. Posez vos rideaux sur l'appui de fenêtre lorsque le chauffage est allumé. Ne couvrez pas vos appareils de chauffage, ce ne sont pas des sèche-linge.

Gérez vos fenêtres : en saison hivernale, profitez au maximum de la chaleur du soleil : c'est gratuit et efficace. Par contre en été, pensez à bien utiliser vos protections solaires afin d'éviter des périodes de surchauffe. Enfin, dès que la nuit tombe, fermez les tentures et les volets pour garder la chaleur à l'intérieur et empêcher le froid d'entrer.

Isolez vos conduites : isolez les tuyauteries de chauffage dans tous les espaces non-chauffés (grenier, cave, garage...) afin d'éviter les pertes de chaleur.

Pensez à ventiler : si vous disposez d'un système de ventilation mécanique, laissez le fonctionner correctement en ne bouleversant pas l'équilibre des débits par des ouvertures de fenêtres intempestives et prolongées. Ouvrez les fenêtres uniquement pour ventiler de manière intensive, par exemple pour évacuer des odeurs de cuisine ou de peinture ou en période de surchauffe estivale. N'oubliez toutefois pas de fermer les vannes des radiateurs avant d'ouvrir les fenêtres.

2 - EAU CHAUDE SANITAIRE

Pensez au solaire : dans une habitation correctement isolée, au moins 15% de la consommation d'énergie est consacrée à la production de l'eau chaude sanitaire. Avec un système solaire efficace, vous pouvez épargner jusqu'à 50% de cette énergie.

Régalez votre chauffe-eau : réglez la température de votre chauffe-eau sur 65°C. La température sera ainsi suffisamment basse pour éviter les importants dépôts de calcaire et suffisamment élevée pour tuer la légionella.

Isolez vos conduites : isolez toutes les canalisations d'eau chaude sanitaire afin d'éviter les pertes de chaleur. La chaleur produite qui circule dans ces tuyaux doit servir pour le sanitaire, pas pour chauffer les pièces traversées.



Données administratives

Rue : Rue Major Mascaux N° : 224

CP : 5100 Localité : Jambes

Nom du bâtiment : Major Mascaux

Nom de l'unité PEB : Appartement 2

Propositions d'amélioration de la performance énergétique du bâtiment

INTRODUCTION

La performance énergétique et la consommation caractéristique annuelle d'énergie primaire de votre bâtiment ont été calculées sur base d'un climat et d'une utilisation standardisés. Votre facture d'énergie est toutefois aussi influencée par le nombre d'habitants, les heures d'utilisation et la manière dont vous vous conduisez avec l'énergie. De plus, la consommation électrique de votre éclairage et de vos appareils électroménagers n'est pas prise en considération dans la performance énergétique. Ci-dessous vous trouverez quelques conseils généraux qui, sans tous avoir un impact sur la performance de votre habitation, vous permettront néanmoins de diminuer votre consommation d'énergie :

1 – CHAUFFAGE

Tempérez vos besoins : maintenez la température ambiante aussi basse que possible. Pour les chambres, 15°C sont largement suffisants, tandis que pour les autres pièces, 20°C suffisent. Diminuer la température de 1°C permet de réaliser une économie d'environ 7%.

Passez en mode nuit : il faut diminuer ou couper le chauffage pendant la nuit. La perte de température dans une maison n'excède pas quelques degrés ; la consommation générée par la relance du chauffage le matin est inférieure à celle qui serait consécutive au maintien du chauffage pendant la nuit. Pensez également à mettre le thermostat en position nuit (15°C) une heure avant d'aller vous coucher et bénéficiez de la température qui règne encore dans la pièce.

Chauffez quand il le faut : en journée, ne chauffez que les pièces qui sont utilisées. Ne chauffez pas non plus inutilement les chambres des enfants qui sont à l'internat ou en kot pendant la semaine. N'utilisez le radiateur dans le hall ou dans le couloir que si nécessaire. En cas d'absence de plus de deux heures, pensez à baisser le thermostat de 3 à 4 °. Enfin, si vous vous absentez pour plus de cinq jours, vous pouvez éteindre la veilleuse de la chaudière, de même que pendant l'été.

Gérez votre thermostat : un simple thermostat d'ambiance devra sans cesse être réglé par vos soins. Privilégiez donc un thermostat à horloge programmable permettant le réglage automatique de la température en activant ou désactivant le chauffage à des moments préalablement établis. Pensez également à installer ce thermostat à l'endroit où la température est représentative de l'ensemble de la pièce. Ne le placez pas sur un mur extérieur froid, à côté d'une fenêtre, en plein courant d'air ou proche d'une source de chaleur.



Données administratives

Rue : Rue Major Mascaux N° : 224

CP : 5100 Localité : Jambes

Nom du bâtiment : Major Mascaux

Nom de l'unité PEB : Appartement 2

Impact sur l'environnement – Emissions de CO2

Emissions de CO2 du bâtiment (kg CO2/an) : 1 645,04

Emissions de CO2 spécifiques (kg CO2/m².an) : 18,08

Description du bâtiment et des installations

Volume protégé (m³) : 257,53

Surface de plancher chauffée (m²) : 91,00

Performance de l'enveloppe du bâtiment - Chauffage (kWh/m².an) : 36,48

Besoins net en énergie chauffage / surface de plancher chauffée

Performance de l'enveloppe du bâtiment - Refroidissement (kWh/m².an) : 0,00

Besoins net en énergie refroidissement / surface de plancher chauffée

Générateur(s) de chaleur pour le chauffage des locaux :

Nom du SE
se13

Type de chauffage
Central

Type de générateur
Chaudière à eau chaude à
condensation

Vecteur énergétique
Gaz naturel

Performance des installations pour le chauffage des locaux : 0,71

Rendement global sur énergie primaire

Générateur(s) de chaleur pour le chauffage de l'ECS :

Nom de l'installation
instECS3

Type de générateur
Appareil à combustion pour ECS

Vecteur énergétique
Gaz naturel

Performance des installations pour le chauffage de l'ECS : 0,23

Rendement global sur énergie primaire

Système(s) de ventilation :

Nom de la ZV
zv13

Système de ventilation
D - Alimentation mécanique, évacuation mécanique Avec récupération de chaleur

Remarques de l'Administration sur la description du bâtiment et des installations